



## D'angle-Plaques de protection de chutes - 5 cm/ rouge

**CHF 27,89 taxe inclu**



Référence S-KSP038

### caractéristiques du produit :

Délai de livraison [semaines]:: 1  
Longueur [mm]:: 500  
Largeur [mm]:: 500  
Hauteur [mm]:: 50  
Max. hauteur de chute [cm]:: 150 cm

### Description brève du produit :

D'angle-Dalles antichoc / anti-chute pour hauteur de chute jusqu'à 150 cm, hauteur 5 cm, 50/50/5 cm. Rouge, en granule de caoutchouc, perméables à l'eau. Avec tiges de liaison permettant une pose facile et rationnelle.

### Différences de couleur sur les plaques !

### Description du produit :

Les plaques de protection de chutes présentent des avantages déterminants par rapport au sable, au gravier rond ou aux copeaux de bois, en particulier pour les places à forte fréquentation et pour des durées comparatives d'env. 10 ans. Déjà après env. 3 à 5 ans, un revêtement de protection est plus économique que le sable.

### Avantages:

- caractéristiques d'amortissement constantes
- nettoyage facile
- bonne perméabilité, rapidité de séchage
- excellente qualité antidérapante
- conforme aux exigences en faveur des handicapés
- carrossable
- hygiénique (rien n'est enterré)
- pas de pollution des terrains avoisinants



- peu d'entretien

### **Prix à la pièce !**

#### **Indications de pose:**

Les plaques de protection de chutes Softex doivent être assemblées à l'aide de tiges de liaison soit sur un lit de sable drainé, sur un lit de gravier ou être collées sur un revêtement dur.

La nécessité de l'emploi d'un sol antichoc est définie par la norme EN 1177:2008. Selon cette norme l'emploi d'un sol amortissant est prescrit à partir d'une hauteur de chute libre supérieure à 60 cm.

Lien: [information sur le produit, protection de chute, conseils de pose](#)

Pour version spéciale -> contactez [info@gtsm.ch](mailto:info@gtsm.ch)

### **Attributs du produit :**

### **Galerie de produits :**

